



HAL
open science

Ce n'était pas prévu...

Patrice Borda

► **To cite this version:**

| Patrice Borda. Ce n'était pas prévu.... 2020. hal-04053074

HAL Id: hal-04053074

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-04053074>

Preprint submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Ce n'était pas prévu...



Patrice Borda

Université des Antilles et CREDDI

Comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, la crise sanitaire associée au covid-19 a fait dévier l'économie mondiale de son sentier de croissance *équilibrée*. Comme on le sait, dans l'histoire de l'économie contemporaine, la crise du covid-19 n'a pas son équivalent. La grippe espagnole de 1918, la grippe de Hongkong de 1968 et le H1N1 de 2009 ont tué des millions d'êtres humains mais les conditions socio-économiques de l'époque n'ont pas conduit à un confinement mondialisé.

Ce virus émergent diffère des autres virus tant par sa vitesse de propagation, par sa contagiosité que par sa létalité. En l'absence d'informations fiables sur cette pandémie, on ne peut faire que des choix en univers incertain : la vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain. La politique sanitaire mise en place par l'Etat ne peut qu'atténuer les effets dévastateurs de ce virus. La crise que nous vivons vient du système, les autorités publiques ont été contraintes de mettre l'arrêt l'économie. La question essentielle sera de savoir comment la remettre en marche ?

Cette note a pour objectif de traiter la problématique des effets économiques de la crise sanitaire et d'en tirer les conclusions provisoires en terme de mesures économiques.

Le confinement de Robinson et les pertes irrécupérables

Aujourd'hui il est bien difficile d'analyser les conséquences économiques du confinement. Afin de comprendre, prenons à titre d'exemple la *parabole des îles* développée par Edmond Phelps¹. Considérons un individu² isolé sur une île, vivant sous un ciel serein cherchant à répartir son temps de loisirs et de travail tout au long de sa vie. Le travail et le capital sont sources de création de richesse. Pour Robinson, ne pas travailler (il reste chez lui), c'est ne pas produire, ne pas consommer et ne pas investir. Ce qui est vrai pour Robinson l'est aussi pour tous les voisins de Robinson (c'est-à-dire au niveau collectif). Si l'on assimile les secteurs d'activité à des îles, la mise en place du confinement, suite à la crise sanitaire, conduit à priver Robinson de tout contact avec ses voisins (il ne doit pas être en contact direct avec ses voisins). Les échanges économiques entre les îles (c'est-à-dire entre les secteurs) sont entièrement à l'arrêt pendant la durée de la crise sanitaire ; engendrant des pertes irrécupérables en matière de production et de revenu distribué.

¹ Il est un économiste américain, prix Nobel d'économie en 2006.

² Cet individu n'est autre que Robinson Crusoé qui est considéré comme étant un agent représentatif (il est un *consommateur-producteur*).

Cela a pour conséquence un arrêt brutal et complet de l'activité économique : c'est le *Sudden Stop*.

Les entreprises vont réduire leur production soit parce que les biens et services qu'elles produisent engendrent des externalités négatives liées aux risques (élevés) de contamination des clients (par exemple les restaurants³, les transports publics, etc...), soit parce que les conditions de travail nécessitent une proximité des travailleurs (l'industrie automobile). Cette situation est comparable à un choc du côté de l'offre de biens et services (c'est le choc d'offre, *Robinson ne produit pas*).

Les entreprises ne peuvent distribuer la richesse non produite. Les ménages et les détenteurs du capital sont alors pénalisés : c'est la demande de biens et l'investissement qui sont affectés (c'est le *choc de demande, Robinson est chez lui*). A la différence des crises précédentes, on ne pourrait prédire la durée de la dégradation de l'activité économique.

A titre d'exemple, mes collègues du CREDDI, Bernard Decaluwé et Sébastien Mathouraparsad⁴, ont proposé une estimation des pertes directes basée sur une maquette simplifiée de l'économie guadeloupéenne pour un mois de confinement. Ils montrent que le recul du Pib, pour l'année 2020, sera plus élevé en Guadeloupe (soit -6,9%) qu'à l'échelle nationale (-2,6%, selon l'Insee).

A ces pertes directes, seront associées les pertes indirectes, difficilement quantifiables et potentiellement coûteuses. En effet, le retard éducatif (fermeture des écoles et des universités, modification des modalités d'examen, etc...) accumulé durant la période de confinement pourrait s'avérer coûteux en longue période en terme de capital humain. De plus, la reprise économique après la période de *déconfinement* ne pourra se faire du jour au lendemain : ce sera la double peine.

Robinson en unité de soins intensifs

Le système économique de *Robinson* dispose d'un certain nombre de dispositifs de sécurité conçus pour prévenir ou contenir les crises économiques ou peut être les crises extrêmes. Il faut les assimiler aux *lits, aux ventilateurs et aux unités de soins intensifs* du système économique.

Afin de limiter les effets dévastateurs de la crise, l'Etat va devoir socialiser les pertes car le confinement est le résultat à la fois d'un fait exceptionnel et d'une décision politique. Aucun des acteurs économiques ne peut modifier le cours des événements. « *Quoi qu'il en coûte* », Il s'agit de transférer les pertes sociales associées au confinement des agents (les ménages et les entreprises) vers l'Etat. Il sera un assureur en dernier ressort. Par analogie à notre métaphore, les pertes de *Robinson* et de ses voisins (uniquement les victimes) seront compensées complètement ou partiellement par l'Etat.

La mise en place de prêts garantis par l'Etat à des taux d'intérêt très faibles pourrait être un instrument de socialisation des pertes économiques. Il permettrait aux entreprises de continuer à payer leurs salariés et à honorer leurs charges d'exploitation (les salaires, les emprunts, les loyers etc...) jusqu'à une éventuelle reprise économique.

³ La production de plats en cuisine nécessite un contact puis est servi aux clients en salle.

⁴ Voir la note, *Impact économique du confinement en Guadeloupe : un « Rété a kaz a zot » nécessaire mais potentiellement récessif*, Atom, note, n°13, Avril, 2020.

Le recours massif au chômage partiel pendant la période de confinement permet de compenser la perte de revenu des travailleurs et de limiter les licenciements en cascade. Cette compensation des pertes par l'Etat est un moyen de limiter l'ampleur (et la propagation) du choc de demande. En effet, maintenir les revenus des ménages est une priorité afin de ne pas ajouter une crise sociale à la crise sanitaire.

Toutefois, cette dernière mesure pourrait s'avérer inefficace à long terme car elle consiste à transférer les coûts du confinement vers les entreprises (car à court terme les entreprises avancent préalablement les fonds pour le paiement des salaires). Elle pourrait, d'une part fragiliser certaines entreprises et, d'autre part, limiter l'accès au marché du travail des travailleurs indépendants et à temps partiel.

Si les employeurs ne sont pas incités à internaliser le coût social de leurs décisions, c'est-à-dire s'ils ne doivent pas payer les coûts de licenciement, ils auront tendance à licencier massivement.

A la manière de 2008, l'Etat peut compenser les pertes des entreprises en envisageant une recapitalisation par une prise de participation (au moins temporairement) dans le capital de certaines entreprises dites stratégiques (telle que Air France).

Ces mesures seront d'autant plus efficaces que la réactivité de l'Etat est grande. Il faut agir vite voir très vite afin de limiter les faillites d'entreprises et l'accroissement des inégalités.

Ce qui est vrai pour Robinson l'est aussi pour l'Etat

Robinson n'est pas seul au monde... il y a l'Etat qui coordonne le fonctionnement des îles. Par le jeu du stabilisateur automatique⁵, la socialisation des pertes se traduit par un accroissement mécanique de la dette publique. Si la crise sanitaire dure, l'Etat pourrait connaître à son tour des difficultés à se refinancer sur les marchés financiers. Dans un tel contexte, la Banque Centrale Européenne (la BCE) va devoir soutenir les Etats. Outre la politique monétaire accommodante (en diminuant les taux d'intérêt), elle doit assurer la stabilité financière de la zone euro en allégeant les contraintes de régulations prudentielles dans banques européennes ; ce qui leur permettrait d'avoir d'avantage de ressources qui seront mises à la disposition des ménages et de entreprises afin de faire face à la crise économique.

Robinson va-t'il payer ?

Qui paiera *in fine* cette perte d'activité ? Robinson est un agent rationnel. S'il pense que l'Etat va financer les dépenses supplémentaires par l'impôt alors il sera un agent *ricardien*. Selon lui, toute augmentation supplémentaire de la dette publique impliquera une augmentation (au moins équivalente) dans le futur des impôts pour rembourser la dette. Alors, il anticipera cela et, toutes les sommes issues des mesures économiques précédentes seront épargnées, en prévision de l'augmentation future des impôts. Cependant, les marges de manœuvre de l'Etat en terme d'augmentation des impôts sont limitées puisque les ménages sont déjà lourdement taxés.

⁵ Les dépenses de l'Etat augmentent en période de crise alors que les recettes diminuent.

Le spectre du remboursement de la dette paralysera la générosité de l'Etat. Comble de l'infortune, l'inflation et la croissance ne pourront pas aujourd'hui constituer des solutions de court terme pour le remboursement de la dette. Une possibilité serait de la rembourser graduellement sur un horizon long car il va falloir accompagner l'économie d'après Covid (investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'innovation, etc).

Une autre option s'offrant à l'Etat est d'allonger la durée du travail de Robinson. C'est une forme d'impôt discrétionnaire. Dans ce cas, c'est le travail supplémentaire qui financera les pertes d'activités. Une telle hypothèse serait particulièrement délicate car elle nécessiterait des négociations préalables entre l'Etat, les entreprises et les syndicats. De plus, elle aggraverait le chômage à long terme.

Et après... quel avenir pour Robinson ?

Tel un détonateur, la crise sanitaire est un signal pour l'avenir. Elle remet en cause les fondements économiques du modèle libéral. Si elle a peut être sonné le glas du capitalisme mondialisé et elle n'a que renforcé le capitalisme numérique.

Elle permet aussi d'évaluer l'impact de la dépendance du secteur industrielle à l'égard de certaines économies. La relocalisation de l'appareil productif, souhaitée par la plupart des agents, et reprise en cœur par la classe politique, pourrait être une réelle opportunité, mais reste toujours une incertitude. Dans quelques années, on indiquera l'année 2020 comme le début du basculement du monde. L'équivalent, de la Guerre 14-18 qui a mis fin à la *mondialisation 1.0*.

Incapable d'agir contre les forces du marché, en 2020, l'État fait son grand retour comme médecin *réanimateur* afin de faire face d'un part, à l'après covid et d'autre part, à l'urgence du futur en matière de protection de l'environnement et de répartition des revenus.

Bibliographie

Cahuc P., (2020), Short-time work compensation schemes and employment, *IZA World of Labor*, Avril.

Decaluwé B., Mathouraparsad S. (2020), Impact économique du confinement en Guadeloupe : un « Rété kaz a zot » nécessaire mais potentiellement récessif, *Atom*, note, n°13, Avril.

Duflot E., Banerjee A.V. (2020), Économie utile pour des temps difficiles, Seuil.

Tirole J. (2016), *Economie du bien commun*, Puf.

Saez E., Zucman G. (2020), Keeping business alive: the government as buyer of last resort, mimeo Berkley, Avril.